



Pôle Vie Associative

Tél. : 02 51 53 41 30

vieasso@ville-fontenaylecomte.fr

Adjoint référent : Philippe MIGNET

Agent Ville : Patricia ROTURIER

FICHE DE RÉSERVATION DE MATÉRIELS

2021

**ASSOCIATIONS NON FONTENAIISIENNES
- AUTRES**

demande faite
le :

ASSOCIATION / DEMANDEUR			
Nature de la manifestation		Nbre de personnes attendues	
Date		Adresse postale	
Lieu		Courriel	
Personne à contacter		Téléphone	

MATÉRIEL (1)	Quantité souhaitée par le Demandeur	Quantité accordée par la Ville	Prix unitaire	Montant facturé
Chaise			0,95 €	
Table de 3 m avec tréteau			2,00 €	
Table de 2 m avec tréteau			2,00 €	
Grille exposition			2,70 €	
Barrière métallique 2 m			2,75 €	
Samia			11,55 €	
Stand (3 m x 3 m) possibilité de cuisiner/friture			16,85 €	
Pro tente (3 m x 3 m) Interdiction de cuisiner/friture			16,85 €	
FORFAIT LIVRAISON			50,00 €	50,00 €

MATÉRIEL LIVRÉ ET MONTÉ (2)	Fournir un plan d'implantation des structures			
Buvette 12m x 6m - forfait 1 semaine			999,90 €	
Podium 7,8m x 10,8 m - forfait 1 semaine			1 416,00 €	
Chalet en bois chargé - forfait 1 semaine			118,20 €	
Chalet en bois chargé - tarif journalier au-delà d'1 semaine			23,45 €	

DIVERS (cocher si besoin)	
Mesures relatives : circulation / stationnement	Courrier demande à adresser à Monsieur le Maire
Demande affichage et fléchage	Courrier demande à adresser à Monsieur le Maire
Sonorisation voie publique	Courrier demande à adresser à Monsieur le Maire
Ouverture de débit de boissons	Demandes à adresser à la Police Municipale

COÛT TOTAL FACTURE AU DEMANDEUR

Demande validée par le Pôle Vie Associative le :

Tarif en application de la décision du Maire : D2020-304

Un titre de recettes de € vous sera adressé par le Trésor Public – 4 Place Marcel Henri.

Acceptation par le demandeur (date et signature)

PRESCRIPTIONS PERMANENTES

Demande à adresser au minimum : ↶ 2 mois avant la manifestation pour le petit matériel livré (1) ↶ 3 mois avant la manifestation pour le matériel livré et installé (2) Le demandeur sera prévenu par mail de la disponibilité du matériel 1 mois avant la date de la manifestation	➤ Pour des raisons de sécurité, le montage de structures bâchées ne sera pas réalisé en cas de météo défavorable (vent fort, etc..) ➤ Aucun ajout à la liste de matériel ci-dessus ne sera pris en compte ➤ La Ville se réserve la priorité sur les réservations du matériel en cas de manifestations imprévues
--	---

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Pôle Vie Associative afin de gérer votre dossier et ce conformément à la loi informatique et libertés (loi n°78.17 du 06/01/1978) et au règlement général à la protection des données (règlement UE 2016/679 du 25/05/2018) dans le cadre de sa mission d'intérêt public. Vos données personnelles sont conservées par le service habilité selon les règles de prescriptions applicables ou jusqu'à votre désinscription auprès des services de la mairie. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, d'effacement, de rectification, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant le Pôle Vie Associative.